



Fédération des chambres
de commerce du Québec | **fccq**

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Un an après le dévoilement d'une étude recommandant la création d'une agence d'analyse économique : La FCCQ dévoile les résultats d'une étude exclusive sur les avantages pour le Québec des projets de terminaux méthaniers Rabaska et Gros-Cacouna

Montréal, le 27 septembre 2007 – Accordant une grande importance à la concrétisation des projets de terminaux méthaniers Rabaska et Gros-Cacouna, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) dévoile aujourd'hui les résultats d'une étude portant sur ces projets ainsi que sur les avantages du gaz naturel dans le bilan énergétique du Québec.

Ainsi, selon l'étude commandée par la FCCQ et réalisée par le professeur Yves Rabeau de l'UQÀM, les projets de terminaux méthaniers Gros-Cacouna et Rabaska représentent une opportunité majeure pour le Québec qui lui permettrait d'améliorer sa compétitivité économique, de diminuer la facture énergétique des agents économiques et d'améliorer l'environnement, notamment en réduisant les émissions de GES qui proviennent présentement de combustibles plus polluants, tels que le mazout lourd dont le Québec est un important consommateur industriel.

En outre, par la concrétisation de ces projets, le Québec serait en mesure d'attirer plus facilement des investisseurs dont les besoins énergétiques sont importants et de faciliter le maintien ou l'expansion d'entreprises déjà présentes au Québec et dont la compétitivité dépend de façon significative de la sécurité des approvisionnements et des coûts de l'énergie.

Toujours selon l'étude, une pénétration accrue du gaz dans notre portefeuille énergétique permettrait de rééquilibrer ce dernier et de diminuer les émissions de GES. En ce sens, la FCCQ militera en faveur de l'instauration de diverses mesures incitatives qui aideront les entreprises québécoises à se convertir à des formes d'énergie moins polluantes, tel le gaz naturel, sans nuire à leur compétitivité.

Enfin, les investissements de l'ordre de 2,5 milliards de dollars permettront de générer de façon directe et indirecte un PIB de plus de 750 millions de dollars et environ 8 700 emplois (personnes-années) temporaires. Quant à l'exploitation des terminaux méthaniers, elle permettra de générer des activités en termes de PIB de l'ordre de 60 millions de dollars et de créer environ 400 emplois permanents.

« À la lumière de ces faits, il nous apparaît évident que le Québec doit aller de l'avant avec les projets de terminaux méthaniers Rabaska et Gros-Cacouna, d'autant plus que la concrétisation de ces derniers représentera une belle démonstration de ce qu'est réellement le développement durable, puisqu'ils répondent tant aux préoccupations environnementales, que sociales et économiques », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

Une étude qui rappelle la nécessité de se doter d'une agence d'analyse économique

En regard des résultats de l'étude qu'elle a commandée, la FCCQ souligne que l'agence d'analyse économique, dont elle réclame la création depuis maintenant un an, aurait pu faire valoir tous les avantages économiques des terminaux méthaniers Rabaska et Gros-Cacouna et

offrir un éclairage complet aux élus, ce qui aurait très certainement contribué au processus d'approbation des projets.

En effet, le 27 septembre 2006, pour sortir le Québec de l'immobilisme et raviver son activité économique, la FCCQ en a appelé publiquement à l'esprit d'initiative des Québécois et à leur volonté de créer une richesse collective qui profitera à tous, y compris aux intervenants sociaux et communautaires. La FCCQ a donc soumis diverses recommandations, qui sont plus que jamais d'actualité en 2007, et qui nécessitent la contribution de tous les acteurs de la société québécoise : le gouvernement, les entreprises, les gens d'affaires, les syndicats, les groupes environnementaux, les groupes de pression ou les médias.

Ainsi, la principale recommandation de la FCCQ s'articulait autour de la création d'une agence d'analyse économique, dont le processus neutre et objectif permettrait l'analyse des enjeux se rapportant au développement économique, aux activités et aux projets. À titre d'exemple, une telle agence aurait pu mettre en lumière la situation du secteur manufacturier qui, nous le savons, revêt une importance majeure pour la prospérité économique du Québec, malgré les dires de certains qui en prétendent la fin. L'agence examinerait, entre autres, le nombre d'emplois créés, le potentiel de diversification économique régionale, les progrès technologiques engendrés, la sous-traitance et les recettes fiscales. « Une telle agence apporterait un éclairage plus complet sur le plan économique, en fonction de mandats précis qui lui seraient confiés, afin de mieux informer la population et d'assurer la présence de la dimension économique dans le débat public », d'affirmer Françoise Bertrand.

La FCCQ invitait également ses membres, ainsi que tous les entrepreneurs et promoteurs, à travailler en lien toujours plus étroit avec les communautés au sein desquels ils agissent, de manière à favoriser une approche de concertation avec le milieu, ce qui est le cas des deux projets de ports méthaniers.

De plus, la FCCQ recommandait que le gouvernement clarifie les processus et les paramètres pour le traitement des projets afin que les règles et échéances soient équitables pour tous les acteurs concernés, connues de tous et respectées par tous. Finalement, la FCCQ recommandait que les médias et les instances gouvernementales demandent aux divers intervenants de préciser les termes de leur représentativité.

« Nous insistons sur l'importance de créer une agence économique qui saurait faire ressortir dans le débat public les éléments et les bénéfices de la richesse collective du Québec », de conclure Françoise Bertrand.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Pour plus de renseignements ou pour obtenir une copie de l'étude :

Maryse Beaumier-Robert
Coordonnatrice aux communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : (514) 844-9571, poste 3242